

Menu

Du lundi 24 mai au vendredi 28 mai 2021

Lundi

Férié

Mardi

Filet de colin sauce bonne femme
(crème, champignons, échalote et oignon)

Quinoa bio

Saint Paulin bio

Pomme bio

Brioche aux pépites de chocolat
Purée de pomme et coing

Mercredi

Concombre bio à la menthe
(sauce au fromage et menthe)

Escalope de poulet au jus

Haricots plats aux oignons

Yaourt bio vanille

Madeleine

Biscuits nappés chocolat
Fruit de saison



Jeudi

Menu
végétarien

Melon

Tagliatelles sauce **minestrone**

(lentilles vertes, lentilles corail, haricots blancs, haricots rouges, coulis de tomates, oignons, carottes, courgettes, ail, basilic, paprika, Parmigiano Reggiano)

Fromage à tartiner

Purée pomme, fraise et cassis bio

Pain au lait du boulanger
Petit suisse aux fruits
Fruit de saison

Pain bio produit localement

(atelier dans le 91 ; une partie de la farine provient de blés cultivés en IDF)

Vendredi

Taboulé à la ciboulette (semoule bio, tomates, concombre et ciboulette)

Steak haché bio

Carottes rondelles bio à l'estragon

Yaourt nature bio

Kiwi bio

Moelleux au citron
Lait nature bio
Fruit de saison

Ces menus et goûters sont susceptibles de modifications en fonction des arrivages, des cours ou de tout imprévu.



Toutes nos viandes sont nées, élevées et abattues en France, à l'exception de l'agneau et du veau



Produit issu de l'Agriculture Biologique



Label Rouge



Volaille de qualité certifiée



Poisson issu d'une pêche durable certifiée



Appellation d'Origine Protégée ou Indication Géographique Protégée



Fruits, légumes et laitages subventionnés dans le cadre du programme d'aide de l'UE à destination des écoles

La liste des allergènes présents dans les menus est disponible sur demande à la CDE13. Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques.